

*Initiatives ministérielles*

• (1950)

J'ai en main certains faits qui viennent du département de sociologie de l'Université du Missouri et qui montrent qu'aux États-Unis, quatre entreprises contrôlent 69 p. 100 de la transformation du boeuf. Quatre sociétés contrôlent le même pourcentage de parcs d'engraissement.

Je pourrais poursuivre ainsi bien longtemps, car j'ai le nom des entreprises ici. Les mêmes entreprises s'occupent de la production et de la transformation. Ainsi, au fur et à mesure que cela va se produire au Canada, ces entreprises vont entrer de plain-pied sur notre marché, et cela va continuer à miner et à détruire le secteur alimentaire canadien.

Je suis vivement inquiet. Ce n'est pas très souvent que j'interviens dans cette enceinte au sujet d'une question comme celle dont nous sommes saisis maintenant. J'ai jugé que le budget qui a été présenté était vraiment terrible. Il va avoir d'énormes répercussions sur les gens les plus démunis.

**M. René Soetens (Ontario):** Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je participe au débat d'aujourd'hui. Au départ, je voudrais dire au ministre qu'il ne mérite pas que des hurras mais presque pour la déclaration qu'il a faite à la Chambre hier. Je vais expliquer pourquoi il ne mérite pas que des félicitations même s'il était certes dans la bonne voie.

Ce budget renfermait de bien belles choses. Je voudrais tout d'abord le féliciter pour le fait que, durant tout le processus de préparation de cet exposé, il a reçu et accepté les conseils d'un grand nombre de personnes, notamment votre humble serviteur.

Je suis heureux de voir que certaines des choses que j'ai recommandées au ministre, car je les considérais tout à fait utiles, sont présentes dans cette déclaration. Les choses que j'ai recommandées au ministre ne me sont pas tout à coup venues à l'esprit par hasard.

En fait, durant les vacances d'été, lorsque nous étions tous dans nos circonscriptions, j'ai profité de l'occasion pour rencontrer un très grand nombre de gens d'affaires, notamment dans le cadre d'une réunion organisée par le maire de Whitby, la Durham Regional Manufacturer's Association, la Chambre de commerce de Whitby et la Whitby Jaycees.

Nous avons rencontré plusieurs vice-présidents de banques pour parler des problèmes financiers qui se

posent pour les petites entreprises. Au cours de cette réunion, il a été question effectivement de la Loi sur les prêts aux petites entreprises qui, c'est un fait, existait mais surtout à l'intention de ceux qui veulent investir dans du matériel neuf, et, ils ont apprécié que le ministre porte le montant de 100 000 à 200 000 \$, mais ils craignaient de ne pas pouvoir s'en servir pour les besoins quotidiens de leur encaisse.

Je suis heureux de signaler que, dans l'exposé qu'il a présenté, le ministre indique clairement qu'une aide pourrait être offerte aux fins qu'avaient réclamés les gens d'affaires, ceux qui créent des emplois dans des petites villes, que ce soit à Whitby, Ajax ou Pickering. À mon avis, c'est une mesure encourageante, et j'en félicite le ministre.

Encore une fois, l'idée ne vient pas de moi, mais plutôt des gens d'affaires que j'ai rencontrés l'été dernier. Je remercie le ministre pour cela.

Or, le ministre a fait plus encore parce qu'il y a des entreprises qui ont beaucoup de succès, dont les activités financières vont bien et qui veulent acquérir du nouveau matériel. Le ministre a non seulement facilité les possibilités de financement à cette fin, il a aussi amélioré les crédits d'impôt pour leur permettre de telles acquisitions. Cela crée des emplois. Le matériel est fabriqué en totalité ou en partie à plusieurs endroits au Canada, ce qui donne lieu à une activité économique d'un océan à l'autre.

Les gens que j'ai rencontrés m'ont demandé de m'occuper d'autres choses. Entre autres, l'assurance-chômage préoccupait non seulement les gens d'affaires, mais aussi mes électeurs. Les chômeurs cherchaient des emplois, car je crois que c'est bien le cas, contrairement à ce qu'on entend parfois. Personne ne désire rester chez soi et toucher des prestations d'assurance-chômage ou d'assistance sociale. Tout le monde veut travailler.

Le ministre a introduit ici des mesures très positives. La première concerne les entreprises qui veulent recruter des chômeurs. Elles n'auront pas plus de cotisations à verser à l'assurance-chômage du fait qu'elles engagent du personnel supplémentaire. Il y a dans ma circonscription beaucoup de petites entreprises. Le ministre—et c'est tout en son honneur—leur a dit que le gouvernement ne leur demandera pas de verser plus de cotisations à l'assurance-chômage si elles recrutent de nouveaux employés. Voilà qui est très positif.